



COMPTE-RENDU de l'ASSEMBLEE GENERALE 29 mars 2025 - 15h

Ordre du jour :

- Renouvellement des 4 administrateurs élus
- Présentation du rapport moral et bilan des activités 2024
- Présentation du bilan financier 2024
- Présentation des projets et des activités 2025
- Questions diverses

La Présidente ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux adhérents, **aux nouveaux adhérents**, aux sympathisants présents ainsi qu'à Monsieur le Maire, aux 2 Conseillers Départementaux et aux élus qui nous font l'honneur d'assister à notre Assemblée Générale.

La Présidente remercie la Municipalité pour le prêt de la salle et l'installation par les services municipaux du matériel mis à notre disposition. Elle tient à signaler que cette salle spacieuse, bien aménagée est très appréciée par les associations.

1- Renouvellement du Conseil d'Administration :

Pour rappel, liste des **administrateurs fondateurs** qui siègent au Conseil d'Administration :

Jean-Yves Borel, Séverine Liger, Bertrand Liger, Guy Paly, Jeannine Saint-Donat, Jean Saint-Donat, Henri Veyradier.

+ **4 administrateurs élus : Thierry Aubry, Anne-Marie Bertrand, Jacques Demay, Armand Froumajou.** Sauf avis contraire de leur part, les 4 membres élus sont candidats à leur propre réélection.

Par ailleurs, nous vous faisons part :

- de la démission de **Séverine Liger**. Elle souhaite rester adhérente à Renaissance et Patrimoine de Valréas. Elle garde son titre de membre fondateur puisqu'elle fait partie de l'équipe qui a adopté les statuts et créé l'association le 22 décembre 2005 (JO le 4-02-2006)
- de la candidature de **Francis Dengremont**, habitant rue des Cordeliers à Valréas. Originaire de Lille, après un service militaire à Draguignan, il



s'installe à Grenoble. Après une vie professionnelle dense et riche, il réalise son rêve de restaurer une vieille maison, ce qui l'a conduit à Valréas. Il est très attaché à l'histoire du couvent des Cordeliers et préoccupé par son avenir. Il a déjà constitué un gros dossier sur le sujet.

Le renouvellement du Conseil d'Administration est adopté par l'Assemblée à la majorité absolue avec 1 abstention.

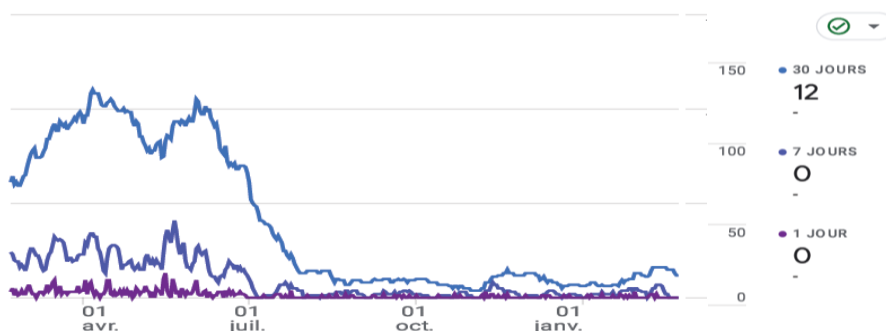
2- RAPPORT MORAL – BILAN des ACTIVITES 2024 :

RAPPORT MORAL

Notre association a 20 ans d'existence cette année. Que de chemin parcouru en 20 ans... Elle reste dynamique en animant de nombreuses activités en matière de patrimoine valréassien, ce qui suscite de l'intérêt bien au-delà des frontières de l'Enclave.

Nous enregistrons de nouveaux adhérents à qui la Présidente souhaite la bienvenue car présents, mais nous constatons aussi que les anciens « oublient » de renouveler leur cotisation si bien que le nombre d'adhérents est stable autour de 50. En ce qui concerne notre site, après des visites en très grand nombre en début d'année 2024, une chute importante à partir de juillet 2024. Ceci explique peut-être cela !

Activité des utilisateurs dans le temps



Nous avons besoin de votre soutien. La Présidente rappelle qu'avec les dons, les cotisations constituent nos seules ressources. Nous ne demandons aucune subvention de fonctionnement ni à la ville, ni aux autres collectivités. Les rares subventions sollicitées à titre exceptionnel sont affectées à des événements exceptionnels ou à l'aide à la restauration.



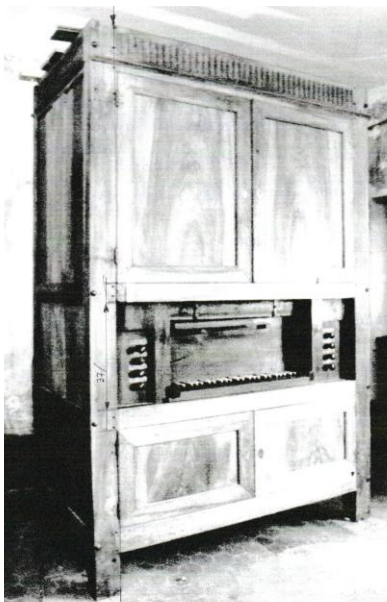
Nous avons besoin de nouveaux adhérents, motivés. On constate avec regret, que, nous les Valréassiens, nous ne sommes pas assez fiers de notre ville, contrairement aux nouveaux arrivants beaucoup plus enthousiastes. Il faut redonner à tous, l'amour de notre ville : nous avons des trésors à découvrir, à faire découvrir, à défendre, à restaurer. **Une ville qui ne s'aime pas se prépare au déclin.**

Dans cet élan nécessaire, nous saluons les efforts actuels de la Municipalité tant sur le plan des travaux réalisés ou envisagés que sur les dispositifs mis en place ou à venir dans un avenir proche. Nous en parlerons en détail ultérieurement avec l'intervention de Monsieur le Maire et des élus présents.

BILAN des ACTIVITES 2024


1- ORGUE MARINIS :

Une famille valréassienne a fait don d'un petit orgue, à notre association, au cours de l'été dernier. C'est un instrument remarquable, orgue dit « de salon » (en raison de sa petite taille = une armoire ancienne) actuellement partiellement démonté mais complet, construit en 1792 par le Père Jacques Marinis dans des conditions exceptionnelles.



Rappelons que Valréas devient terre française en 1791, que les biens du clergé deviennent alors Biens Nationaux, le cloître n'y échappe pas. Le Père Marinis, dernier moine franciscain, gardien du cloître, se réfugie à Montplaisir où « pour



4  tuer le temps et l'ennui », il construit cet orgue. Ces circonstances historiques sont attestées par un manuscrit écrit de la main du Père Marinis découvert dans un tuyau de l'orgue.

Cet instrument se distingue par **son caractère unique** tant par sa facture, que par les matériaux utilisés et par son histoire (voir notre site). Il fait partie du nombre très réduit d'orgues de salon du XVIII^{ème} siècle actuellement répertoriés.

Or, cet orgue a besoin d'une restauration. Soutien de la Fondation de la Sauvegarde de l'Art Français.

Nous avons repris les démarches de classement auprès des MH.

Une fois restauré, il a vocation à trouver sa place dans une chapelle de l'église paroissiale et peut-être un jour au cloître des Cordeliers...

2- LIVRE d'HEURES de VALREAS :

La présidente rappelle qu'en juillet 2022 nous découvrons dans la presse que 36 feuillets arrachés au Livre d'Heures de Valréas venaient d'être restitués à la Fondation Calvet d'Avignon. **Nous découvrons à la fois l'existence de ce manuscrit exceptionnel, vieux de 700 ans, qui porte le nom de notre ville, et de ce vol !**



Depuis cette date, nous travaillons sur le sujet. C'est ainsi que nous avons organisé une exposition des plus belles pages du Livre d'Heures à Simiane du **5 au 20 avril 2024**, ainsi que l'ouverture de 2 ateliers d'initiation à la pratique de l'enluminure les **6 et 7 avril 2024**, à Simiane également, dans le cadre du week-end des Métiers d'Art organisé par la ville.

Pour l'Exposition comme pour les Ateliers, **la présidente tient à remercier vivement la ville de Valréas** qui nous a généreusement accompagnés pour



réaliser ces manifestations.

Nous avons pu aussi organiser 2 CONFERENCES sur le sujet :

- le **22 mars 2024**, une Conférence sur « Les couvents des ordres mineurs autour d'Avignon, au Moyen-Âge » par François GUYONNET, très documenté sur les couvents du sud de la France (participation à un ouvrage « Des couvents fragiles » qui fait référence).
- le **13 avril 2024**, sur « Le Livre d'Heures de Valréas, un manuscrit du XIV^{ème} siècle, et son décor peint » par Marie-Claude LEONELLI, historienne de l'Art, spécialiste des manuscrits enluminés . Elle a beaucoup travaillé sur le Livre d'Heures de Valréas.

Le 17 octobre 2024, nous avons été, à titre exceptionnel, invités par madame Klein, Conservatrice à la Bibliothèque Ceccano d'Avignon, à venir voir ce manuscrit. En raison des inondations d'Avignon ce jour-là, arrivés aux portes de la ville, nous avons dû faire demi-tour !

3- CONCERTS :

- **14 janvier 2024** : Concert de Noël 2023 reporté en janvier 2024 avec les Organistes de l'Enclave.

Public nombreux, beau succès. Ce concert était dédié à la mémoire de Robert Verdier décédé en 2023, organiste très apprécié, membre fondateur de Renaissance et Patrimoine de Valréas.

- **5 mai 2024** : Concert à l'église ND de Nazareth à Valréas avec l'Ensemble Chœur de femmes MINERVA sous la direction de Pétra AHLANDER, à l'orgue Luc ANTONINI.
- **2 juin 2024** : Concert avec l'orchestre Symphonique « Les 3 Clefs », sous la direction de Jonathan GLEYZE. Concert prévu dans le jardin du Cloître des Cordeliers. Il a dû, au dernier moment, être déplacé à l'église paroissiale en raison de problèmes de sécurité. Nous remercions le Père Vallon d'avoir accepté de nous héberger comme pour le concert suivant. Public nombreux et enthousiaste.
- **8 septembre 2024** : Concert GOSPEL avec le CHOEUR de Vaison, également déplacé à l'église paroissiale. Affluence importante, nous avons dû refuser du monde. Très beau spectacle, à renouveler sans aucun doute.



Pour ces 2 derniers concerts, 2 remarques :

- 1- Grosse déception de ne pas avoir pu les organiser, comme prévu, dans le jardin du cloître. Nous voulons faire revivre ce site emblématique de l'histoire de Valréas et y inviter le public, les Valréassiens demandent à le connaître ou à le redécouvrir.
- 2- Jusqu'à maintenant, nous avons offert la gratuité d'entrée pour nos concerts. Les artistes n'acceptant plus de faire don de leur cachet, nous sommes dans l'obligation de demander une participation minimale. Ajoutez à cela qu'il est désormais obligatoire d'embaucher un agent de sécurité pour chaque concert. Tout cela a un coût qu'il nous faut assumer.

4- EXCURSION :

23 mai 2024 : Pour répondre à l'invitation de l'association du patrimoine de Sauzet, en partenariat avec Les Amis du Château, nous avons passé la journée à Sauzet, petit village ancien de la Drôme, avec un repas très apprécié au Bistrot Marcel. L'après-midi a été consacrée à la découverte de la villa Sestier, villa remarquable Art Nouveau (très peu en Europe).

Belle journée avec un accueil chaleureux de la part de nos amis de Sauzet que nous remercions chaleureusement.

5- CLOÎTRE DES CORDELIERS :

Année 2024 décevante : rien à signaler pour le cloître, 2 concerts déplacés.

6- URBANISME :

Ce dossier est important et couvre à la fois 2024 et 2025.

Comme annoncé précédemment, la parole sera donnée à monsieur le Maire et aux élus qui l'accompagnent pour en parler.



La parole est donnée au trésorier Guy PALY qui présente le bilan financier.

BILAN FINANCIER présenté par Guy PALY

Recettes

En caisse au 01/02/2024	13 750,92 €
Cotisations	790,00 €
Dons	255,00 €
Atelier d'enluminures	290,00 €
Excursion	1 390,00 €
Concert	3 100,00 €
Subvention Expo Livre Heures	1 900,00 €
Intérêt Epargne	439,68 €
Sous-total recettes	21 915,60 €

En caisse au 31/12/2024 17 514,93 €

Affectation chapelle Pénitents	2 016,00 €
Affectation moulin	1 774,00 €
Affectation église/chapelle	7 641,00 €
Affectation orgue Marinis	505,00 €
Solde disponible	5 578,93 €

Dépenses

Cotisations FP et OF	70,00 €
Relations Publiques	89,30 €
Fleurs obsèques	60,00 €
Facteur Orgue	1 040,40 €
Déplacement Avignon	17,99 €
Enluminure	390,00 €
Excursion	1 330,00 €
Concert	1 337,36 €
Frais de banque	65,62 €
Sous-total dépenses	4 400,67 €

Stock livres orgue > 250 ex. (12 €)
 Stock livre 700 ans : 2 ex. (15 €)
 Stock livre château : 6 ex. (19 €)
 Stock livre pénitents : 6 ex. (don)
 Stock Livre Barbaras : 14 ex. (don)
 Stock Livre Jean XXII : 12 ex. (don)

Le Rapport moral, le Bilan des Activités 2024 et le Compte Financier sont adoptés par l'Assemblée Générale à la majorité absolue (avec 1 abstention pour le Compte Financier). La présidente remercie les adhérents présents pour leur confiance renouvelée et le trésorier pour la bonne tenue des comptes.



PROJETS d'ACTIVITES 2025

1- URBANISME :

La parole revient à Monsieur le Maire et aux élus.

Madame MALLET, élue en charge du dispositif *Petites Villes de Demain*, a présenté deux projets structurants pour la ville de Valréas : l'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) et le Site Patrimonial Remarquable (SPR). Ces projets, inscrits dans la convention valant *Opération de Revitalisation du Territoire*, s'inscrivent pleinement dans la dynamique de protection et de revalorisation du cœur de ville.

L'OPAH-RU, lancée pour une durée de cinq ans (2025- 2030), a pour objectif la réhabilitation de l'habitat privé dans un périmètre défini, à destination des propriétaires occupants, bailleurs et des copropriétés. Cette opération mobilise de nombreux financeurs : la commune, le département, la région, ainsi que l'Etat via l'ANAH. A Valréas, près de 475 000 euros seront investis pour soutenir les travaux et l'ingénierie, grâce à l'accompagnement gratuit de l'opérateur SOLIHA 84 qui accompagne les porteurs de projets. Afin de renforcer la dimension patrimoniale, la ville a également instauré trois « primes patrimoine », venant compléter et conforter l'OPAH-RU, pour la restauration des façades et d'éléments de façades, avec des bonifications spécifiques dans le secteur protégé de la rue de l'Hôtel de Ville.

Concernant le Site Patrimonial Remarquable (SPR), la commune a entamé la première des deux grandes étapes de sa mise en œuvre : la définition du périmètre qui sera prochainement soumis à la Commission Nationale du Patrimoine et de l'Architecture pour validation. Cette démarche sera suivie d'une enquête publique, puis de l'élaboration du document de gestion, en seconde partie, outil fondamental pour la préservation et la valorisation du patrimoine bâti de la ville.

Madame ESCOFFIER, responsable du Pôle Culture et Patrimoine, a ensuite présenté les actions complémentaires menées au quotidien pour l'animation, la valorisation et la transmission du patrimoine local. Ces actions passent par la mise en valeur des archives municipales à travers des expositions, des actions de médiation et une programmation culturelle variée dans les monuments de notre ville, en partenariat étroit avec les associations culturelles locales. Une attention particulière est portée sur des sites emblématiques tels que le Château de Simiane, ouvert toute l'année et la Chapelle des Pénitents Blancs et la Tour Ripert, ouvertes

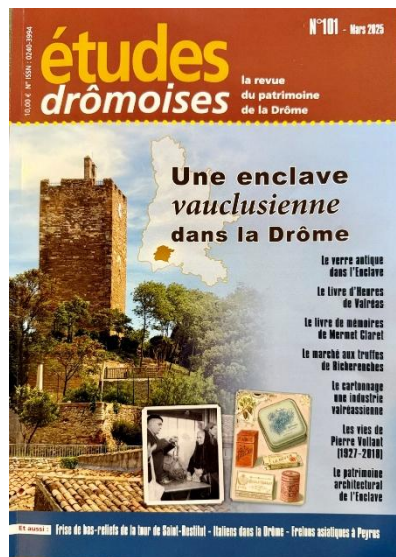


au public l'été ou à la demande des particuliers, groupes et scolaires.

Enfin, la ville assure également le suivi des études patrimoniales, le montage de dossiers de subvention et les demandes d'inscription au titre des Monuments Historiques, contribuant activement à la protection, la réhabilitation et la transmission de son riche patrimoine historique.

2- LIVRE d'HEURES de VALREAS :

Etudes Drômoises : la présidente présente cette revue remarquable, fondée en 1960 par l'association des Etudes Drômoises avec le soutien du Conseil Départemental de la Drôme, de la ville de Valence. Cette revue consacre son dernier numéro (mars 2025 - N°101) à l'Enclave vauclusienne dans le Drôme. Nous en sommes ravis et remercions vivement les responsables de cette publication. Elle sera à la disposition du public pour 10 € en avril à Valréas, au Centre Leclerc et à la Librairie Les Chemins de Traverse. Cette revue de grande qualité mérite votre attention.



- **23 et 24 janvier 2025** : notre association a été invitée par 2 professeurs du Collège et la Documentaliste pour venir présenter le Livre d'Heures de Valréas, dans 2 classes de 5^{ème}. Ils ont donné l'impression d'être très intéressés par le sujet.
- **30 janvier 2025** : une délégation de Renaissance et Patrimoine de Valréas, accompagnée par Rosy Ferrigno, Adjointe à l'urbanisme, a été reçue par Madame Klein à la Bibliothèque Ceccano d'Avignon. Nous avons découvert avec émerveillement ce petit livre de 11,3 cm x 7,5 cm, vieux de



700 ans, manuscrit enluminé, dégradé bien sûr mais dont les couleurs vives et la brillance de l'or ont été préservées. Il a été très peu exposé à la lumière ce qui lui a permis de conserver ses couleurs. Pour plus de détails sur son histoire, veuillez visiter notre site www.patrimoinevalreas.org

- **5 au 21 avril 2025** : exposition des Plus Belles Pages du Livres d'Heures de Valréas, église ND de Nazareth à Valréas, entrée libre et gratuite.

Les ateliers d'initiation à la pratique de l'enluminure annoncés sont annulés en raison de problèmes de santé survenus au cours de ces dernières semaines pour notre intervenant.

3- ORGUE MARINIS :

L'orgue Marinis a été sélectionné par la Fondation de la Sauvegarde de l'Art Français parmi les 3 finalistes afin d'obtenir une subvention pour sa restauration. Malgré notre mobilisation intense, le résultat est sans appel :

- Valréas - Orgue de salon : 915 votes
- Grasse - Vantaux de portail : 2 151 votes
- Bollène - Paire de statues : 322 votes

Il faut cependant remarquer qu'en fonction du nombre d'habitants, notre mobilisation à Valréas a été exceptionnelle :

- Valréas, 9400 habitants : 9,7 %
- Grasse, 48 300 habitants : 4,5 %
- Bollène, 13 800 habitants : 2,3 %

La mobilisation des Valréassiens arrive largement en tête (pour la plus petite des 3 villes), critère qui malheureusement n'est pas retenu !

Par ailleurs, nous avons repris la démarche entamée par la famille Mercier, propriétaire précédent de l'orgue, vers les Monuments Historiques. La présidente note dans le dernier courrier reçu le 20 mars dernier, en provenance de la Conservatrice des Monuments Historiques qui suit notre dossier, cette phrase : « **Au regard du dossier déjà établi, la qualité et la rareté de cette pièce, je vous encourage vivement à demander la protection de l'orgue Marinis que vous détenez** ».

Ces démarches sont longues, demandent beaucoup de temps et d'énergie mais, réconfortés par ces encouragements, nous poursuivons avec détermination.



Il est évident qu'il nous faudra bientôt organiser une campagne de recherche de dons pour sa restauration. N'oublions pas que tout don adressé à notre association bénéficie d'un reçu fiscal avec une déduction au niveau des impôts de 66%. Notre objectif demeure de le faire restaurer afin qu'il puisse être installé dans une chapelle de l'église paroissiale pour être joué et restitué au public, en attendant qu'il puisse rejoindre, un jour peut-être, le cloître des Cordeliers : les liens entre cet orgue et le cloître sont évidents.

4- CLOÎTRE des CORDELIERS :

Nous fondons de nouveaux espoirs dans l'attente des décisions de la ville.

Monsieur le Maire nous informe que des négociations ont lieu entre la ville et l'Archevêché d'Avignon, que la ville dépositaire du Bail Emphytéotique ne s'en séparera jamais, et qu'elle s'intéresse à ce lieu emblématique de Valréas qu'il faut préserver à tout prix.

Nous avons proposé :

- Une modélisation 3D afin de réaliser une visite virtuelle du cloître restitué tel qu'il était fin XIV^{ème} et dès le XV^{ème} siècle.
- Démarches auprès de plusieurs Ecoles d'Architecture : échanges actuels auprès de l'Ecole d'Architecture de Lyon. 2 étudiantes en Master sont intéressées.
- Démarches auprès des Universités d'Avignon, Lyon, Montpellier et Aix-Marseille. Une étudiante d'Aix-Marseille s'est vite portée volontaire, enthousiaste pour étudier l'histoire de l'architecture des Cordeliers à Valréas et en faire son mémoire de Master. La présidente l'a déjà rencontrée : elle est venue à Valréas le 7 mars dernier. Nous sommes en négociation.



Exemple de modélisation de l'abbaye du Thoronet Dessin du Cloître des Cordeliers avec la galerie en étage



5- CONCERTS :

- **18 mai 2025**, 17h, église ND de Nazareth à VALREAS : « De BACH à BELLINI » pour soprano, hautbois et orgue avec Luc Antonini à l'orgue.
- Concert par les Organistes de l'Enclave, 2ème semestre 2025, date non encore fixée.

Mais une information non confirmée selon laquelle les concerts au sein de l'église paroissiale ne seraient plus possibles, nous inquiètent beaucoup. Nous attendons plus amples informations.

Le manque de salles de concert à Valréas est un réel handicap pour les associations culturelles et pour la renommée de la ville.

6- EXCURSION :

Une excursion est prévue cette année en partenariat avec Les Amis du Château à BOURG SAINT ANDEOL au cours de l'automne 2025. Date à finaliser.

Les projets d'activités 2025 soumis aux votes sont adoptés à l'unanimité.

La présidente remercie l'assistance pour la confiance renouvelée des adhérents

Aucune question diverse

L'Ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 17h.

Henri Veyradier propose, en guise de conclusion pour cette après-midi, un rappel sur la présence et le nombre d'ordres religieux à Valréas au cours des siècles passés, et même avant que Valréas soit « territoire des Papes ». Les noms sont encore familiers aux Valréassiens.